



vendredi 1^{er} décembre 2023

PSE : la direction retire sa demande d'homologation auprès de l'inspection du Travail.

Grâce aux élus CFDT et à l'action de son cabinet d'avocats, la direction ne peut pas appliquer pour le moment son plan de suppression d'emplois. Cela prouve les faiblesses de ce plan.

On est loin de l'enthousiasme du call manager qui informait les salariés du plan de suppression d'emplois à SCE. C'était le 21 mars dernier. C'était il y a un siècle... **C'est ainsi que pour éviter de recevoir un "carton rouge" de la part de l'Inspection du Travail, la direction décide de retirer (temporairement ?) sa demande d'homologation.**

Cette nouvelle nous conforte et doit aussi inciter notre direction à abandonner les suppressions d'emplois sur SCE et son plan de filialisation pour enfin inclure dans ses projets de transformation les demandes légitimes des salariés SCE que nous portons à la CFDT.



[Vous pouvez retrouver ici le dernier courrier en date du 22 novembre 2023](#), envoyé par le cabinet d'avocats mandaté par la CFDT pour défendre les droits des salariés SCE. Il souligne les faiblesses du PSE et témoigne de l'entière implication des élus CFDT sur ce sujet depuis le début de l'année. Ce courrier, envoyé par la première organisation syndicale française, a pesé lourd dans la décision de la DRIEETS (Inspection du Travail).

Pour rappel, le rôle de la DRIEETS est de vérifier :

- Le respect du Code du Travail.
- La bonne prise en compte des risques psychosociaux.
- La crédibilité du plan.

Quelles conséquences pour les salariés ? :

L'ouverture de l'espace info conseil est reportée, car elle est liée à l'aval de la DRIEETS. Si la direction maintient son planning initial après une hypothétique validation de son plan, nos collègues, qui souhaitent s'inscrire dans le PDV, devront constituer leur dossier à vitesse grand V pour être prêts. **Depuis plusieurs mois, les élus CFDT dénoncent avec force, l'intolérable pression psychologique qu'il y a dans nos équipes, avec une direction qui regarde toujours ailleurs. Un scandale au vu du nombre croissant de collègues en très grande souffrance.**

La position de la CFDT :

Notre position ne change pas : défendre nos métiers, maintenir nos emplois sur Orange SA avec de meilleures conditions de travail. Comme les élus CFDT l'ont toujours écrit, ce projet est néfaste **pour ceux qui travaillent à SCE et pour l'entreprise elle-même.** Il n'est pas justifié économiquement, ceci a été démontré par l'expertise économique du cabinet PERITUS au CSE Central. De plus, la stratégie actuelle de la direction ne garantit pas la préservation de nos compétences en France.

La pertinence des arguments juridiques de la CFDT a visiblement porté ses fruits auprès la DRIEETS. Cette nouvelle péripétie avec l'Inspection du Travail prouve l'incapacité de la direction à justifier les suppressions d'emplois. **Pour les élus CFDT, c'est une évidence : la direction doit retirer définitivement son projet.**

#PartoutPourTous

**C'est le moment de rejoindre la cfdt !
[Contactez-nous, ensemble, on est plus fort.](#)**